

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 22 (1884)
Heft: 33

Artikel: En course
Autor: L.M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-188333>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraisant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
 SUISSE : un an . . . 4 fr. 50
 six mois . . . 2 fr. 50
 ETRANGER : un an . . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin
 MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en
 s'adressant par écrit à la Rédaction du *Conteur vaudois*. —
 Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

PRIX DES ANNONCES :
 La ligne ou son espace, 15 c.
 Pour l'étranger, 20 cent.

En course.

Pour qu'une course offre de l'imprévu et de vrais agréments, il faut souvent la faire par le chemin de l'école. Aller droit au but, sans surprise aucune, c'est se mettre à table, chez un ami, ou dans une fête de famille, après s'être renseigné sur les moindres détails du menu : un tel dîner n'a pas de charme. C'est pour cela que nous descendions l'autre jour à St-Maurice et non à Aigle ou à Bex, pour aller à Taveyannaz, voir la fête de la mi-été, cette fête des montagnes, où les vachers reçoivent la visite de leurs familles, de leurs patrons ou de leurs connaissances, chargés de toutes sortes de provisions qu'on ne trouve qu'en-bas.

A dix pas des Bains de Lavey, nous buttâmes contre l'immense paroi de rocher, au sommet de laquelle flottent les drapeaux du Signal de Morelles, et qu'il faut gravir péniblement par le sentier pratiqué dans ses aspérités. Mais on est largement dédommagé lorsqu'on atteint le riant plateau sur lequel est perché le village de Morelles, dont les habitations, sauf quelques chalets construits récemment par des Lausannois et des Genevois, qui viennent y passer l'été, ont gardé jusqu'ici leur caractère primitif. Pour y entrer, une profonde révérence est de rigueur, et lorsqu'on y trouve une chambre, il n'est guère possible de changer de vêtement sans ouvrir la fenêtre pour passer les manches.

Si l'on monte le sentier qui se dirige au sud-ouest du village, on trouve bientôt Dailly, ce majestueux signal d'où l'on jouit d'une vue unique sur la vallée du Rhône et les sommités qui l'encadrent. Dailly réunit en ce moment toute une colonie de gens en villégiature, dont un petit nombre se reposent de leurs travaux. Tous soignent leur chère santé à l'air pur et fortifiant de la montagne, sans oublier l'excellente table de l'hôtel dressée chaque jour dans un grand pavillon sous les arbres de la terrasse. Dînant avec eux, nous avons pu nous convaincre, en les voyant à l'œuvre, que le vermouth, l'absinthe et autres apéritifs ne leur étaient guère nécessaires.

Nous rencontrâmes là plusieurs Lausannois, des hommes de bureau, des commerçants en vacances, qui avaient l'air d'être tout à fait chez eux, et semblaient nous prendre en profonde pitié, nous qui ne pouvions nous permettre ces jouissances et faisions une course au clocher, sous un soleil accablant.

— Qu'est-ce qu'on dit par là-bas ? nous demandaient-ils.

dèrent-ils, en jetant sur la plaine un regard de commisération. Et les procès, et les cancans, et les boursicoteurs, où en sont-ils ?... Ah ! comme il fait bon s'en éloigner, respirer une atmosphère non vicieuse et jouir de la sereine tranquillité de cette retraite, bien au-dessus des misères de la ville, bien au-dessus de l'Union du Crédit et de ses désastres !

Ne pouvant disposer que d'une seule journée encore avant de rentrer au pays des dixièmes, nous quittâmes ces Messieurs, si contents de leur sort. Après une heure de marche, nous eûmes en face la pente roide qu'il fallait gravir pour atteindre le point culminant appelé *Croix de Javernez*. Avant de grimper là, par une température à fondre du plomb, nous ne nous sentimes pas de force à porter plus loin une bouteille de Villeneuve, qui se chauffait dans le sac. Mais frais ou pas, à ce moment-là, ce liquide était un bienfait ; c'était la manne dans le désert. La bouteille à l'état de cadavre, fut ensuite couchée au bord du sentier, l'étiquette bien en vue, avec ces mots ajoutés au crayon : « *Conteur vaudois*, très fâché de la laisser vide. » A notre retour à Lausanne, le facteur nous remit cette carte-correspondance :

Dailly-Morelles, dimanche 3 août, 1884. « Nous avons trouvé ce matin, sur la montagne, cette pauvre petite qui y a été abandonnée hier ; elle était vraiment digne de pitié, et si vous avez été fâché de la laisser vide, nous avons été désolés de la trouver dans cet état. Impossible de résister au besoin de vous faire part de la communauté de nos sentiments, cher *Conteur*. — Des exilés de Lausanne. »

En effet, rien d'atroce, au milieu de la montagne, où le soleil vous brûle, où il n'y a pas le moindre filet d'eau, que la vue d'une bouteille bien étiquetée, bouchée, mais sonnant le vide ! La seule idée de ce qu'elle a contenu est une cruauté !...

Mais enfin, ces Messieurs étaient si heureux à Morelles et plaignaient tant notre sort, que nous ne saurions nous attendrir sur cet incident.

Arrivés à mi-hauteur, nous entrâmes avec précipitation dans un petit chalet comme des gens qui se sauvent d'un incendie. Un peu d'ombre et de fraîcheur nous étaient si agréables, que nous fimes déguster aux vachers tout ce que contenaient nos gourdes, absinthe, cognac, kirsch, etc. Ces buveurs de lait restèrent ébahis devant la variété de nos liqueurs, qu'ils n'acceptèrent qu'avec une certaine hésitation et à petites doses. Ce qui est pour un grand nombre de citadins une habitude journalière,

devenait, ce jour-là, pour ces braves gens, si sobres, si modestes, une vraie débauche !

Quel exemple, quelle leçon pour tant de gens qui se croiraient frappés de privations, s'ils ne pouvaient régulièrement prendre l'absinthe ou le vermouth avant le dîner, la tasse de café et le petit verre après le dîner ; la chope après la tasse et la chope après la chope !...

La vue dont on jouit de la Croix de Javernaz sur la vallée du Rhône, le Glacier du Trient, le Mont-Blanc, la Mer de Glace, la Dent du Midi, dont la cime de l'Est se dresse fièrement au milieu du tableau, ne peut guère se décrire ; — il faut y aller. On cite, comme très riche et très remarquable, la flore de Javernaz ; mais nous nous dispenserons d'en parler, attendu qu'en fait de botanique, nous ne connaissons guère que la salade, — et encore faut-il qu'elle soit assaisonnée.

Des chalets de Javernaz, situés à vingt minutes au-dessous, du côté Nord, on descend aux Plans, où la colonie lausannoise est nombreuse, les lits fort rares, mais non introuvables quand de bons amis s'en mêlent.

Le lendemain, de bonne heure, nous nous dirigeâmes sur Gryon, en suivant le pittoresque sentier qui passe près du chalet de M. L. Ruchonnet, placé comme une sentinelle avancée sur un rocher qui domine les Plans et la fraîche vallée où s'égrènent les jolies maisonnettes du hameau de Frenières.

C'est là que notre honorable magistrat essaie d'aller chercher un repos de quelques jours, en été, et d'oublier un peu les affaires publiques, le Palais fédéral et ses innombrables paperasses... Merci ! Un homme aussi affable, aussi abordable que M. Ruchonnet ne peut se dérober à ses nombreux amis. Ils montent aux Plans, grimpent aux Torneresses, et vont frapper à sa porte rustique, qui leur ouvre la plus cordiale hospitalité. Bientôt la conversation s'anime, et toutes les affaires du jour viennent l'alimenter à qui mieux mieux, et de la manière la plus intéressante.

Un Lausannois, en séjour aux Torneresses, très soucieux du repos de son ami, eut un jour la généreuse idée de suspendre dans la salle à manger cet écriteau : *Défense de parler politique !...* Peu après, on annonçait la visite de trois députés, démocrates pur-sang, accompagnés de deux avocats en villégiature dans les environs. Au bout de quinze minutes, les bras lui tombèrent. L'écriteau, paraît-il, n'avait fait aucune impression !

Le sentier continue sur le bord oriental du val-
lon, d'où l'on jouit sans cesse de la vue de Gryon et des nombreux chalets parsemés sur la pente opposée. A partir de Gryon, il faut monter, toujours monter, pour aller à Taveyannaz. Les sentiers qui donnent accès aux hauts pâturages sont très fatigants, parfois même difficiles. Et cependant nous y avons vu monter un char chargé d'un tonneau de vin à destination de Taveyannaz, trainé par un cheval et poussé à l'arrière par trois hommes, suant à grosses gouttes, avançant lentement de ro-
caille en rocaille, d'alpe en alpe. Il faut bien aimer le petit blanc pour le mener si haut, si loin, et par des chemins pareils. Jamais un tonneau de pétrole,

fût-il indispensable à la fête, ne susciterait de tels dévouements.

Enfin Taveyannaz apparaît dans le fond d'un val-
lon, au pied des Diables-verts. Sur un pli de terrain qui domine les chalets, se dressait une gracieuse chaire ornée de guirlandes, et autour de laquelle deux ou trois cents personnes étaient réunies. Vu de loin, ce groupe, dont les toilettes, les coiffures garnies de voiles blancs et les ombrelles faisaient éclater au soleil leurs couleurs variées, donnait l'im-
age d'un grand massif de fleurs au milieu d'une pelouse.

Ce prêche en plein air, ce profond recueillement de tous, ces chants religieux au pied des monts géants, ce paysage grandiose qui s'étale en face, tout cela donnait à cette simple cérémonie une solennité, un caractère à la fois émouvant et indéfinissable.

Tout était tranquille aux alentours ; pas une vache au pâturage, pas une chèvre capricieuse en quête d'herbe tendre au bord des rochers. Seul, un âne vint nous regarder d'un air étonné. Il feignit d'écouter un instant ; mais comme nous ne paraissions guère l'intéresser, il fit une ruade et regagna l'écurie.

Quel beau thème pour un pasteur, cette fête de la mi-été ; que de choses à dire à ces bergers, qui passent plus de la moitié de leur vie en face de la nature, loin du monde et de ses séductions, et dont la foi naïve, simple et franche, est pour ainsi dire inaltérable.

Après le culte, les délassements ordinaires, le pique-nique, les chants et la danse. En moins de temps qu'il ne faut pour l'écrire, tous les chalets de Taveyannaz se transforment en buvettes ou en restaurants. Les provisions s'étalent sur l'herbette, les verres s'entrechoquent, la gaité se propage de groupe en groupe ; c'est délicieux : surtout, pas d'étiquette, pas de vains compliments ; partout une familiarité de bon aloi.

Deux sociétés de chant, celle de Gryon et celle du Chœur d'hommes, de Lausanne, animèrent heureusement la fête. Les membres du Chœur d'hommes, ayant ouvert leurs sacs, en attaquèrent le contenu avec un appétit indiscutable. Mais, de temps en temps, suspendant le coup de fourchette, ils entonnaient, de leurs voix puissantes et exercées, un air populaire.

Et la foule d'accourir et de s'accumuler autour des chanteurs.

Tout à coup, plus de chant :

— Passe-moi cette aile de poulet.

— Tâte un peu de ce jambonneau.

— Verse donc un verre, l'ami.

Et tous les curieux de retourner à leur pique-nique, pour renouveler la même scène huit ou dix fois de suite, au grand amusement de tous.

N'oublions pas le jeu du saute-mouton, auquel on vit des professeurs et de bons papas prendre part avec plus ou moins d'agilité et dont les chutes, toujours fort comiques, étaient soulignées d'applaudissements.

Le bal suivit, simple comme tous les bals champêtres. Une montferrine bien exécutée et rappelant le bon vieux temps, eut un grand succès et fit re-

gretter à chacun que cette gracieuse danse, plus gracieuse peut-être que le quadrille, soit aujourd'hui généralement délaissée.

Tels sont les principaux épisodes de cette fête de la mi-été, qui se perpétue dans nos alpes de génération en génération, et a le privilège de ne ressembler à aucune de ses sœurs.

L. M.

L'officier d'état-civil de R***, malade depuis quelques jours, avait chargé son suppléant de le remplacer pour le cas où la célébration d'un mariage viendrait à se présenter. Le suppléant, homme très timide, se faisait une montagne de la cérémonie on ne peut plus simple d'un mariage civil ; il tremblait à l'idée de pouvoir être appelé à fonctionner, et allait chaque jour s'informer de l'état de santé de son supérieur, qui, hélas ! n'allait guère mieux. Un jour, on lui renvoie, de chez ce dernier, l'avis d'un mariage pour le lendemain. Le moment fatal approchant, notre homme en perd la tête et cherche un prétexte pour s'éloigner. Il prétend qu'une affaire pressante l'appelle à Genève et s'apprête à partir.

Mais le fiancé arrive de bonne heure et vient lui remettre les papiers constatant que les formalités voulues ont été remplies. Le suppléant, qui faisait sa barbe, se retourne furieux et tout barbouillé de savon :

« C'est inutile ! s'écrie-t-il, on m'a avisé trop tard ; je suis bien fâché, mais je dois partir immédiatement pour Genève. »

— Mais, monsieur, il y a trois jours que j'ai écrit à l'officier d'état-civil ; tout est prêt pour mon voyage de noces, mes effets sont à la gare... Je vous prie, monsieur, ne me faites pas le chagrin...

— Impossible, vous deviez me faire savoir ça au moins quinze jours à l'avance.

— Monsieur, soyez assez bon... c'est l'affaire de quelques minutes.

— Ça m'est égal, je dois partir ; et puis après tout, ce n'est pas par des chaleurs comme ça qu'on vient se marier... là, au moment des moissons...

Les deux fiancés ont bel et bien dû repartir et n'ont pu se marier que le lendemain, à Aubonne.

Le Département de Justice et Police a, dit-on, été nanti de l'affaire, et le timide suppléant a démissionné de grand cœur.

Trão dè leinga.

On sè repeint pe soveint d'avâi trão dévezâ què dè n'avâi rein de.

On gaillâ dè pè châotré, qu'on lâi desâi Nifliet, étâi à maîtrè pè Paris, et onna demeindze que sè prom-nâvè dein lè z'einverons avoué cauquiès z'amis dè pèce assebin, l'eintriront dein 'na pinta qu'êtâi tegnâ pè on carbatier que ne paressâi pas tant dégourdi et que priront po on benet.

— No faut dévezâ ein patois, se fe Nifliet, qu'êtâi foo po couienâ ; nion ne compreindrâ rein, et ne veint riré comeint dâi bossus.

— Ditès-vâi, espèce de daderidou, se fe ào carbatier, apportâ no vâi dè quiet no dessâiti !

— M'sieu désire ?...

— Quatre chopes, et ça un peu leste, vilhio tâdié !

— Oui, m'sieu...

— Vo z'êtè portant rudo galé, se lâi fe Nifliet, vo resseimblâ ào bocan à ma tante Janette ; lâi ètè vo pas d'apareint ?

— Oui, m'sieu, se repond lo carbatier de n'air tot dzeinti, que cein fasâi crêvâ dè rirè lè z'autro dè cein que ne compregnâi rein et que desâi adé oï à totès lè foutaisès dè Nifliet.

— Et voutra fenna, se lâi fe stusse, l'est binsu clia grosse bedouma qu'est saillaite y'a on momeint ?

— Oui, m'sieu.

— Que vo minè pè lo bet dâo naz et qu'ein trâovè dâi pe fignolets què vo ?

— Oui, m'sieu.

— Tot parâi, mon pourro Janôt, vo vo teni on rudo bocon dè naz ! Lo mè reservo à voutra moo po ein férè onna lotta. Ein lo revereint sein-déssus-dézo, et ein lâi metteint dou cordzons, l'aodrâi adrâi bin po portâ dâo bumeint ; qu'ein-ditès-vo ?

— Oui, m'sieu.

Et lè quattro gaillâ s'ein baillivont à recaffâ que l'ein aviont mau ào veintro.

Quand l'euront fini dè bairè et que vollhiront parti, Nifliet soo on napoléon dè son porta mounâ, lo tsampè su la trablia, et fâ ào carbatier :

— Payi-vo, espèce dè taborniô, et reindè-mè cein que mè revint !

— Oui, m'sieu, se repond l'autro, qu'einfatè la pice dè 20 francs dein lo terein da sa trablia, mâ que reind pas on sou.

— Et ma mounâ, tsancro dè toubeleau et dè larro, se fâ Nifliet ?

— Ne vo dâivo rein, djeino crapaud et merdâo, va ! Y'a on franc po la bière, et *dize-nâo* francs po voutrè pouêtès couienardès, molhonéto que vo z'êtè ; et se vo n'êtè pas conteints, mè vê vo férè cheintrè on chaton dè Lussery !...

Ma fâi lè z'autro ne rizont pequa. Nifliet vollie s'estiusâ ; mâ lo carbatier, qu'êtâi on brâvo Vaudois dè pè Lussery, et que savâi asse bin lo patois què li, lâi fe 'na bouna remontrance et envoyâ lè *dize-nâo* francs à Monsu Quierne, polè pourro. Lè quattro lulus s'ein alliront capots comeint dâi tsins foità et Nifliet sè mozâi sa crouie leinga que lâi avâi quie débitâ, d'on petit momeint, po *dize-nâo* francs dè chagrin, sein comptâ la vergogne.

ANTOINETTE-MARCELINE.

IV

Il ne fallait pas davantage pour jeter le désarroi dans l'âme du pauvre garçon, par qui La Giraude était dédaignée.

En s'éloignant, il murmurait :

— Cette enragée a le renom d'une mauvaise langue, c'est vrai... mais pourquoi Marceline a-t-elle rougi ? Était-ce bien de joie, en imaginant que tout s'arrangerait selon nos désirs ?

Avec ce doute, aisé à se compliquer de jalouse, on prévoit de cruelles journées, durant lesquelles Jean-Louis eut encore à s'inquiéter de la brusque disparition de La Giraude ; fait inexplicable, d'autant plus inquiétant qu'il